

Production d'énergie d'origine renouvelable (répartition par origine et part dans la consommation d'énergie finale)

Définition de l'indicateur

Les énergies renouvelables sont des énergies primaires, c'est-à-dire utilisables directement sans transformation, inépuisables à long terme, car issues directement de phénomènes naturels, réguliers ou constants, liés à l'énergie du soleil, de la terre ou de la gravitation. Le bilan carbone des énergies renouvelables est par conséquent très faible et elles sont, contrairement aux énergies fossiles, un atout pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Le développement des filières de production d'énergie renouvelable permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles.

L'indicateur considéré ici comprend deux sous-indicateurs complémentaires :

- 1) Part (%) de l'énergie d'origine renouvelable dans la consommation d'énergie finale
- 2) Quantité d'énergie produite d'origine renouvelable et répartition par origine

Type d'indicateur

Indicateur d'état.

Jeu d'indicateur existant

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne

Objectifs et valeurs de référence

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe à 32 % la part que les énergies renouvelables devront représenter dans la consommation finale d'énergie en 2030.

Sources de données

DREAL Grand Est, ADEME, RTE, SOeS

Fournisseur de données

DREAL SAER

Fréquence d'actualisation

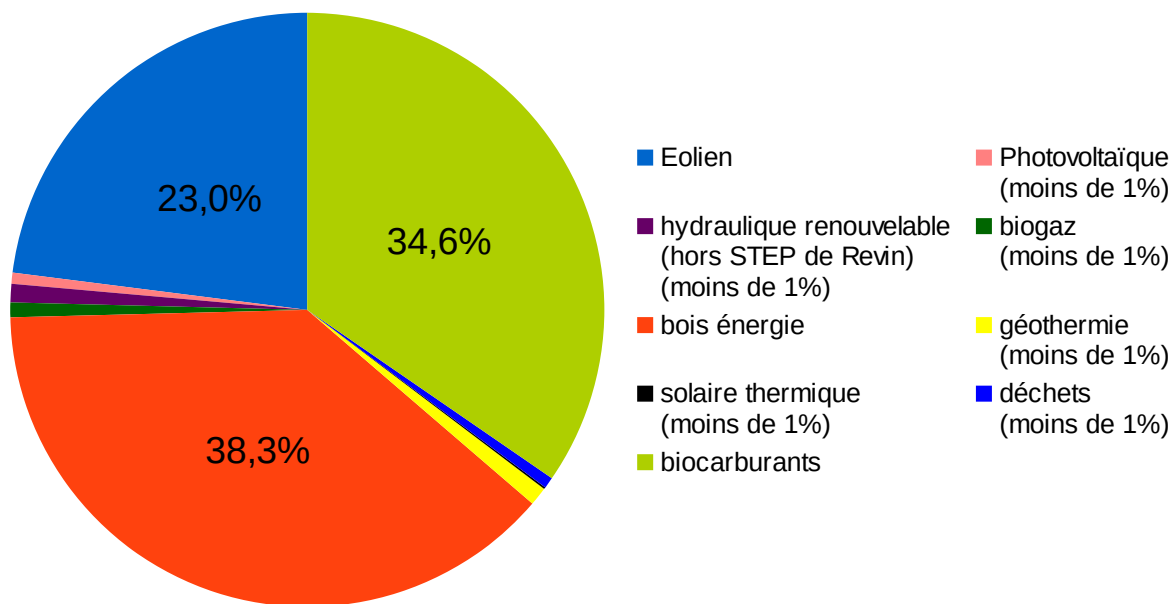
Annuelle

Limites et précautions

Indicateur

**Production d'énergie renouvelable en Champagne-Ardenne en 2015 :
répartition par type d'énergie**

Source : DREAL Grand Est, ADEME, RTE, SOeS



Part (%) de l'énergie d'origine renouvelable dans la consommation d'énergie finale en 2015 en Champagne-Ardenne	34 % ¹
---	-------------------

Avec une part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale de 34 % en 2015, la Champagne-Ardenne se situe nettement au-dessus du niveau de la France (14% en 2014) et de la région Grand Est (21 % en 2015). Elle a également déjà atteint l'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (32 % en 2030).

La production d'énergie renouvelable s'élève à près de 16 000 GWh en 2015 en Champagne-Ardenne. Trois types d'énergie dominent cette production :

- le bois-énergie (38%)
- les biocarburants (35%)
- l'éolien (23%). La Champagne-Ardenne était en 2014 la 1ère région de France pour la puissance installée. En 2016, la région Grand Est continue d'occuper cette première place avec 2 580 MW, soit 25 % de la puissance installée en métropole.

1 Ce pourcentage est calculé à partir de la production 2015, mais la consommation totale d'énergie prise en compte est celle de 2013 (la consommation étant toutefois peu évolutive).